

*Benedykt Zientara*

## LA CONSCIENCE NATIONALE EN EUROPE OCCIDENTALE AU MOYEN AGE. NAISSANCE ET MÉCANISMES DU PHÉNOMÈNE \*

La mise à l'étude du problème indiqué dans le titre suppose la reconnaissance de l'existence au Moyen Age de collectivités que l'on peut appeler nations, dotées de la conscience de leur communauté. Comme on le sait, de nombreux historiens, surtout des spécialistes de l'histoire moderne, ne reconnaissent pas l'existence de communautés nationales au Moyen Age, attachant l'apparition des nations à l'époque des Lumières seulement et de la Révolution française. Ne pouvant reprendre ici la polémique menée contre eux, je dois renvoyer le lecteur à mon article sur ce sujet<sup>1</sup>.

Je rappellerai uniquement — enchaînant avec les polémiques

---

\* C'est le texte élargi du rapport prononcé le 14 décembre 1980 à la conférence tenue à Kazimierz sur le problème de la conscience nationale, étatique et régionale en Pologne et en Europe médiévales. Les notes ont été réduites au strict indispensable et à la littérature la plus récente de l'objet.

<sup>1</sup> B. Zientara, *Struktury narodowe średniowiecza. Próba analizy terminologii przedkapitalistycznych form świadomości narodowej* [Les structures nationales du Moyen Age. Essai d'analyse de la terminologie des formes précapitalistes de la conscience nationale], «Kwartalnik Historyczny», 1977, pp. 287-311. Cf. A. Gieysztor, *Więź narodowa i regionalna w polskim średniowieczu* [Les liens nationaux et régionaux dans le Moyen Age polonais], in : *Polska dzielnicowa i zjednoczona*, Warszawa 1972, pp. 9-36.

parues après ce dernier article — qu'en adoptant l'existence de la nation médiévale, je ne tends pas le moins du monde à effacer les différences entre cette nation et la nation moderne. La nation moderne diffère de la médiévale par une sphère incomparablement plus large de conscience, englobant presque tous les hommes (jamais toutefois absolument tous !) pouvant potentiellement en faire partie, et par son caractère durable, non sujet à des oscillations aussi grandes qu'au Moyen Age.

On reproche aux chercheurs s'occupant de la conscience nationale au Moyen Age de fausser le tableau de l'état de choses réel et du rôle de cette conscience, concentrés qu'ils sont sur la réunion d'énonciations témoignant de l'aversion pour diverses collectivités étrangères ou de la tendance à élever par mégalomanie leur propre communauté ethnique au-dessus des autres<sup>2</sup>. L'objet des recherches c'est — comme l'affirme Rudolf Jaworski — toujours les mêmes témoignages, peu nombreux, sans cesse rappelés dans des contextes différents, mais constituant une petite fraction de pourcentage à peine des textes médiévaux conservés. Qui plus est, dans l'ensemble des oeuvres littéraires des auteurs particuliers fournissant des énonciations célébrant leur propre nation ou raillant les autres, elles ne composent qu'une marge insignifiante.

C'est vrai, les énonciations nationalistes ne constituent qu'une marge dans la littérature médiévale. Les hommes du Moyen Age étaient non seulement (si seulement ils l'étaient !) des membres conscients de leur communauté nationale, mais ils étaient souvent avant tout des habitants des villes, des provinces, des régions ; ils étaient aussi chrétiens — donc membres d'une communauté beaucoup plus large qui, souvent, était la première à soulever leurs sentiments. Il est évident que, dans leurs écrits, se manifeste un enchevêtrement d'attaches les plus diverses influant sur leur

---

<sup>2</sup> R. Jaworski, *Zur Frage vormoderner Nationalismen in Ostmitteleuropa*, «Geschichte und Gesellschaft», vol. V, 1979, H. 3, pp. 398 - 417. Cf. les remarques de S. Gawlas dans la thèse de doctorat non publiée : *Polska świadomość narodowa w XIV i XV wieku [La conscience nationale polonaise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles]*. C'est dans le même sens qu'allaient les remarques critiques de J. Szűcs, *Nationalität und Nationalbewusstsein im Mittelalter. Versuch einer einheitlichen Begriffssprache*, «Acta Historica Academiae Scientiarum Hungaricae», vol. XVIII, 1972, pp. 1 - 38 et 245 - 265.

attitude. Que les attitudes chauvines étaient rares — et ceci ne témoigne qu'en bien de nos aïeux médiévaux. Aujourd'hui aussi, heureusement, l'exacerbation de la fierté nationale au prix de l'abaissement des autres nations n'est pas un courant prédominant dans l'historiographie ni dans la littérature, ce qui évidemment ne témoigne pas de l'absence de conscience nationale.

Dans la terminologie polonaise extrêmement sensible en ces matières, nous savons à la perfection distinguer la conscience nationale du nationalisme et du chauvinisme ; de nombreux savants occidentaux remplacent ces termes par un seul mot : le nationalisme. Le premier des mots cités, désignant tout simplement le savoir sur l'appartenance à une nation définie, associé à l'attachement à cette nation conscientisé dans des circonstances spéciales seulement, ne s'exprime ni par la mégalomanie, ni par le mépris des nations voisines ; il n'est de ce fait pas facile de l'extraire de la source. De là la conclusion qui est à la fois un postulat de recherche : puisque dans les recherches sur la conscience nationale nous devons recourir à l'analyse des opinions d'hommes peu nombreux qui, de plus, ne constituent pas une représentation de tous les groupes de la société, nous devons étudier ces opinions dans leur entité : dans ce contexte seulement il apparaîtra dans quelle mesure notre auteur situait l'appartenance nationale au-dessus de l'appartenance à d'autres communautés. Ceci résulte souvent non d'énonciations directes sur des sujets nationaux, mais du contexte d'autres problèmes ; souvent il faut savoir « lire entre les lignes » — mais encore ne faut-il pas lire trop. La bonne méthode c'est d'étudier la signification des pronoms « nous », « le nôtre » (l'adjectif « notre ») chez les différents écrivains, car nous avons affaire ici à une manifestation spontanée de leur attitude, manifestée indépendamment de leurs formulations officielles. Après Reinhard Wenskus, Rudolf Buchner et Friedrich Lotter, historiens ouest-allemands, des réalisations importantes dans ces recherches ont été enregistrées en RDA par Eckhard Müller-Mertens et Wolfgang Eggert<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> R. Wenskus, *Studien zur historisch-politischen Gedankenwelt Bruns von Querfurt*, Münster - Köln 1956 ; R. Buchner, *Geschichtsbild und Reichsbegriff bei Hermann von Reichenau*, «Archiv für Kulturgeschichte», vol. XLII, 1960, pp. 37 - 60 ; idem, *Die politische Vorstellungswelt Adams von Bremen*, *ibidem*, vol. XLV, 1963, pp. 15 - 69 ; F. Lotter, *Die*

Un élément très essentiel de la conscience nationale médiévale était la foi en la communauté d'origine. Elle se rattachait généralement à un mythe concret de l'origine qui réunissait plusieurs fonctions : il faisait sortir la nation donnée d'un des grands et célèbres peuples de l'Antiquité, le plaçait sur l'échelle généalogique qui tirait les peuples européens d'un des fils de Noé (mais pas de Cham !) et expliquait généalogiquement la parenté avec les autres peuples proches par leur langue. Les mythes sur l'origine étaient en partie formés dans un passé lointain et hérités avec la conscience d'une des tribus (généralement celle qui avait édifié l'Etat national) ; en partie ils constituaient une création volontaire de « la science engagée » — historiens et écrivains qui, en s'aidant de la Bible et des oeuvres antiques, faisaient remonter l'histoire et la généalogie de la nation jusqu'à l'aube de l'histoire, voire à Noé lui-même. Seuls les Italiens étaient libérés de cette nécessité puisqu'ils se considéraient comme les descendants directs des Romains et adoptaient leur propre mythe : ils l'avaient toutefois complété en faisant remonter leurs ancêtres jusqu'à Noé.

Les mythes sur l'origine sont une source précieuse et jusque-là non épuisée pour l'étude de la conscience de l'élite de la nation en formation<sup>4</sup>. Les mythes étaient également créés par des com-

*Vita Brunonis des Ruotger*, Bonn 1958; E. Müller-Mertens, *Regnum Teutonicum. Aufkommen und Verbreitung des deutschen Reichs- und Königsauffassung im frühen Mittelalter*, Weimar 1970; W. Eggert, *Das ostfränkisch-deutsche Reich in der Auffassung seiner Zeitgenossen*, Wien-Köln-Graz 1973; idem, *Identifikation und Wir-Gefühl bei mittelalterlichen Geschichtsschreibern bis zum Investiturstreit*, «Philologus» 123, 1979, pp. 54 - 63. Cf. également le recueil de travaux sous la dir. de B. Guenée, *Le métier d'historien au Moyen Age. Etudes sur l'historiographie médiévale*, Paris 1977, et les travaux, précieux au point de vue méthodologique, de D. Třeštlík, *Kosmova Kronika. Studie k počátkům českého dějepisectví a politického myšlení*, Praha 1968, et J. Banaszkievicz, *Kronika Dzierzwy, XIV-wieczne kompendium historii ojczystej* [La chronique de Dzierzwa, compendium d'histoire nationale du XIV<sup>e</sup> s.], Wrocław 1979.

<sup>4</sup> A. Borst, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, t. I-IV, Stuttgart 1957-1963; K. Pomian, *Przeszłość jako przedmiot wiary* [Le passé en tant qu'objet de foi], Warszawa 1968; L. Poljakov, *Des mythes des origines au mythe aryen*, «Annales ESC», 25, 1970, p. 408-433; A. Grau, *Der Gedanke der Herkunft in der deutschen Geschichtsschreibung des Mittelalters (Trojasage und Verwandtes)*, Diss. Leipzig 1938; M. Kippel, *Die Darstellung der fränkischen Trojanersage in Geschichtsschreibung und Dichtung vom Mittelalter bis zur Renaissance in Frankreich*, Marburg 1936; A. Ostmann, *Die Bedeutung der Arthurtradition für die englische Gesellschaft des 12. und 13. Jahrhunderts*, Berlin 1975.

munautés relativement tardives, constituées sur la base de la communauté terre-à-terre d'intérêts et en contradiction avec les liens linguistiques ou la tradition historique. Ainsi les Suisses du XV<sup>e</sup> siècle tiraient leur origine des Suédois qui s'étaient perdus en cherchant le chemin de la Terre Sainte, comme l'a dernièrement démontré dans sa monographie Guy Marchal<sup>5</sup>; il est à remarquer que, par l'intermédiaire des Suédois, ils pouvaient renouer avec les Goths, très prisés au Moyen Age en tant qu'an-cêtres.

La conscience nationale s'est développée au Moyen Age en tant que phénomène nouveau — du moins à l'échelle universelle. Dans l'Antiquité, les chercheurs relèvent à proprement parler deux cas seulement de développement marquant de la conscience nationale : c'étaient les Hébreux ou Israélites, dont le mythe sur l'origine, transformé en vision religieuse messianique, s'est associé à un attachement fanatique à la patrie ou « Terre Promise » par Dieu, et les Grecs qui, en dépit du morcellement politique, avaient su, au moyen de la communauté culturelle, créer une mythologie commune et former la conviction sur leur supériorité par rapport aux barbares. La conscience des Grecs s'est d'ailleurs diluée dans la mer du cosmopolitisme hellénistique.

Sur la voie du développement de la conscience nationale se trouvaient sans doute les Perses — au stade précoce de leur Etat — et les Romains à l'époque des guerres puniques. Dans les deux cas cependant se sont formés des empires mondiaux avant que le centre formateur de l'Etat ait pu intégrer la communauté ethnique. Ainsi le patriotisme local des Romains n'avait pu encore se transformer en conscience nationale latine, que déjà Rome devait développer l'idée de la communauté du monde civilisé, fondée sur l'humanitarisme stoïque. Les Romains parlaient en latin mais ne se sentaient pas Latins; ils avaient construit l'Etat romain, étendant d'une manière paradoxale les institutions créées pour gouverner une ville à l'empire mondial.

Dans l'empire romain cosmopolite, il n'y avait pas de place pour les communautés nationales. On tentait d'associer diverses

<sup>5</sup> G. P. Marchal, *Die frommen Schweden in Schwyz*, Basel u. Stuttgart 1976.

révoltes dans ses différentes parties aux séparatismes ethniques, mais, outre les premières révoltes en Gaule et le soulèvement d'Arminius en Germanie, on trouve peu d'exemples à l'appui d'une telle interprétation. Dans les deux cas d'ailleurs, il s'agissait de la continuation des séparatismes tribaux et non de mouvements nationaux. De même les mouvements des monophysites en Egypte et en Syrie aux V<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles n'avaient pas été — comme récemment s'était efforcée de le prouver Ewa Wipszycka — liés au séparatisme national des Syriens et des Coptes<sup>6</sup>.

Les tribus barbares qui attaquaient l'empire à l'époque de la migration des peuples, devaient leurs succès, pour une grande part, à leur forte conscience tribale. Comme l'a démontré Reinhard Wenskus<sup>7</sup>, les tribus étaient des organismes politiques, composés d'éléments divers et variables, groupés autour d'un noyau conservant la continuité de la conscience et de la tradition tribales. Dans cette conscience entraient : la foi en l'origine commune, le culte du passé héroïque, la religion tribale, le droit coutumier, parfois le costume et les moeurs. Les éléments étrangers venant dans la tribu renonçaient à leur tradition distincte et subissaient le processus appelé par Wenskus « identification pseudologique ». Au cours de l'absorption des éléments étrangers, la tribu perdait parfois sa langue originelle sans dommage pour le maintien de la conscience. De même le changement de religion — l'adoption du christianisme — n'affaiblissait pas la conscience tribale. Le fait de l'adoption du christianisme dans sa variante arienne par une partie importante des tribus germaniques avait renforcé leur caractère distinct par rapport à l'entourage roman.

Rome n'avait pas su opposer grand-chose à cette conscience tribale des Germains, facteur important de leur combativité, initiative et persévérance dans le combat. Les couches supérieures de la société romaine, émotionnellement liées avec l'Etat et la culture romaine méditerranéenne, étaient divisées ; les partisans

<sup>6</sup> E. Wipszycka, *Czy u schyłku starożytności istniały ruchy narodowe?* [Est-ce qu'au déclin de l'Antiquité il y a eu des mouvements nationaux?], «Kwartalnik Historyczny», 1977, pp. 551 - 563; cf. A. H. M. Jones, *Were Ancient Heresies National or Social Movements in Disguise?* «Journal of Theological Studies», N.S. X/2, 1959, pp. 280 - 298.

<sup>7</sup> R. Wenskus, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen gentes*, Köln - Graz 1961.

de la religion traditionnelle et les chrétiens rejetaient réciproquement les uns sur les autres la faute pour la désagrégation des institutions étatiques et l'esprit de sacrifice des citoyens ; l'Eglise n'avait pas répondu à la tâche qui lui était imposée de l'intégration idéologique de la société et s'était elle-même plongée dans les querelles dogmatiques ; l'humanitarisme officiel de l'Etat, le prétendu défenseur de la paix, de l'ordre et de la justice, se trouvait en contradiction flagrante avec le système exacerbé des impôts injustes et toujours croissants, de l'oppression exercée par l'administration, des abus dans les tribunaux. Même dans les couches instruites nombreux étaient ceux qui, comme St Augustin, voyaient le fléchissement de l'Empire sous le poids même de son système défectueux ou qui, comme Salvien de Marseille, considéraient sa décadence comme un verdict juste de la Providence. Les masses des habitants de l'Empire en revanche ne se sentaient pas émotionnellement liées à lui. Elles se défendaient contre les violences des barbares mais se résignaient à leur domination réglée, là surtout où celle-ci apportait la libération des charges fiscales et des abus des officiers romains<sup>8</sup>.

Les barbares ont fondé sur les anciens territoires de l'Empire leurs propres Etats plus ou moins durables. Cette durabilité dépendait de la manière dont avaient été réglés les rapports des envahisseurs avec la population indigène, des aspirations des nouveaux souverains dans le sens de l'intégration ou de la séparation, de l'attitude envers la civilisation méditerranéenne. Il est difficile d'analyser ici la situation dans les Etats particuliers. Qu'il suffise de dire que la politique prudente de Théodoric le Grand dans l'Italie des Ostrogoths, proclamant la tolérance et le respect de la civilisation romaine tout en maintenant la séparation des Goths et des Romains, plaçant ces derniers dans la position de sujets de seconde catégorie, a conduit à la catastrophe. Les Vandales en Afrique ont volontiers fait leur la civilisation en place et ne s'opposaient pas à l'intégration de la population locale, celle-ci devant toutefois se faire dans le cadre de l'Eglise arienne. Les persécutions des catholiques ont creusé un abîme entre les

<sup>8</sup> P. Courcelle, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris 1948; E. Sestan, *Stato e nazione nell'alto Medioevo. Ricerche sulle origine nazionali in Francia, Italia, Germania*, Napoli 1952.

deux collectivités et acculé l'Etat des Vandales à une catastrophe plus violente encore que celle des Ostrogoths<sup>9</sup>.

Les Burgondes en revanche, les Visigoths et les Francs, ensuite les Longobards, ont su amener l'intégration de la société dans leurs Etats. Chez les Visigoths, pendant longtemps l'obstacle résidait dans leur attachement à l'arianisme en tant que religion faisant partie de leur tradition ; chez les Longobards, le même attachement lié au bas niveau de la culture et à l'hostilité envers l'Etat et la civilisation romains. Les Burgondes, les plus tolérants parce que faibles, ont vite fait aboutir l'intégration de l'élément roman et germanique dans leur Etat ; ils se sont fondus dans la population romane, mais lui ont transmis leur conscience et leur nom. La destruction de leur Etat dès 534 n'a entraîné sur le territoire burgonde rien d'autre que le séparatisme local<sup>10</sup>. Les Francs avaient eu le plus de bonheur.

Dans les Etats où un compromis était intervenu entre les envahisseurs et les couches supérieures de la société romane, avaient apparu des conditions favorables à l'intégration pouvant aboutir à la création d'une nation homogène. Nous avons affaire ici à l'affrontement de deux idéologies : la conscience tribale des nouveaux venus germaniques et l'attachement plutôt passif de la population locale à la civilisation romaine et à certaines institutions romaines, surtout l'Eglise. Rarement, sauf l'Italie, intervenait l'attachement à l'Etat romain.

Dans tous les Etats barbares où avait abouti l'intégration de la société, celle-ci s'était faite de cette façon que les envahisseurs avaient adopté la langue et la religion des indigènes, leur imposant en revanche leur propre conscience tribale, souvent aussi leur nom.

<sup>9</sup> O. Bertolini, *Gothia e Romania*, in: *I Goti in Occidente. III Settimana di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, Spoleto 1956, pp. 11-33; K. F. Stroheker, *Die geschichtliche Stellung der ostgermanischen Staaten am Mittelmeer*, «Saeculum», vol. XII, 1961, pp. 140-157. Pour la politique des Ostrogoths et de Théodoric le Grand, cf. W. Ensslin, *Theoderich der Grosse*, München 1947, et E. Sestan, op. cit. (v. note 8). Pour les Vandales: Ch. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris 1955; H. J. Diesner, *Das Vandalenreich. Aufstieg und Untergang*, Stuttgart 1966.

<sup>10</sup> L. Böhm, *Geschichte Burgunds. Politik-Staatsbildungen-Kultur*, Stuttgart 1971; M. Chaume, *Le sentiment national bourguignon de Gondebaud jusqu'à Charles le Téméraire*. « Mémoires de l'Académie de Dijon », vol. V, 1922, n° 4, pp. 195-260.



La conscience tribale contenait en effet le plus de composantes typiques de la conscience nationale plus large, à l'exception d'une : l'attachement à la patrie en tant qu'aire géographique concrète. L'établissement à demeure des porteurs de la conscience tribale dans le nouveau pays et l'adoption de ses habitants dans la communauté rendaient possible la naissance de la nation.

Intéressant est l'exemple de l'Espagne, sur lequel nous pouvons suivre l'assimilation graduelle de l'élite romane du lieu dans l'Etat des Visigoths<sup>11</sup>. Même au temps où la majorité des Visigoths était encore arienne, l'intégration accusait des progrès proportionnellement à la civilisation et à la romanisation des envahisseurs. La tentative de recouvrer l'Espagne par l'empereur « légal » Justinien a abouti à l'échec — au contraire de l'Afrique, de la Sicile et de l'Italie ; les Byzantins ont été reconnus par les habitants romans de l'Espagne, entre autres par les chroniqueurs catholiques, comme des agresseurs étrangers. Dans les oeuvres historiques d'Isidore de Séville est exprimé l'amour de la patrie espagnole comme la fierté des actions des seigneurs de l'Espagne, les Visigoths, qui ont infligé la défaite à la puissante Rome. Julien de Tolédo parle déjà d'Espagnols sans distinguer les Goths des habitants romans de l'Espagne. La faiblesse du pouvoir royal a transformé l'Espagne gothique en domaine de l'oligarchie des dignitaires de l'Eglise et laïcs, élargissant la responsabilité pour l'Etat à un cercle plus large d'hommes. Au moment où l'invasion arabe a détruit l'Etat des Visigoths, la nation espagnole se trouvait déjà à l'état de formation. En dépit des tendances disparates aux siècles suivants, malgré la formation de collectivités distinctes dans le cadre des Etats de la Reconquista, avec leurs propres traditions historiques, leurs lois, leur spécificité économique et linguistique, la mémoire de l'unité de l'Espagne sous le gouvernement des Goths restait vivante et imposait le programme de réunification qui guidait sans cesse les rois de Léon et de Castille, réalisée enfin aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Pour l'histoire des Visigoths et de leur Etat en Espagne, cf. J. Strzelczyk, *Goci: rzeczywistość i legenda* [Les Goths: réalité et légende] (sous presse); E. A. Thompson, *The Goths in Spain*, Oxford 1969; D. Claude, *Geschichte der Westgoten*, Stuttgart 1970.

<sup>12</sup> R. d'Abadal-i-de Vinyals, *A propos du legs visigothique en Espagne*, in: *Caratteri del secolo VII in Occidente*. V *Settimana di*

Le niveau relativement élevé de culture facilitait aux Visigoths leur assimilation dans la population romaine : dans l'Etat visigoth, jusqu'à la fin de son existence, la culture écrite était relativement large et englobait les laïques. Moins favorable était le point de départ des Longobards<sup>18</sup> qui avaient commencé leur activité en Italie par la destruction de toutes les structures politiques, administratives et ecclésiastiques romaines. La plupart des représentants des couches supérieures de la société romaine fuyaient vers les villes défendues par des garnisons byzantines, ou tombaient victimes du glaive des conquérants. Après un certain temps seulement se sont fait jour des conceptions de construction d'un Etat qui trouverait un *modus vivendi* avec la population locale. Cependant, la première période de furie des conquérants et de terreur des habitants s'était soldée par des conséquences de poids : les Longobards n'ont jamais réussi à réunifier l'Italie sous leur pouvoir alors que la population des territoires restés sous la domination byzantine a gardé la haine des envahisseurs, celle-ci rendant impossible la création de quelque communauté « italienne » pendant de nombreux siècles. Il était apparu impossible en Italie de greffer la tradition tribale longobarde dans toute la population locale qui avait gardé dans son souvenir des ancêtres plus illustres que les Auduin et les Alboïn.

Néanmoins, les Longobards sont parvenus, non sans hésitations ni résistances, à former leur propre Etat avec une collectivité intégrée propre : ils se sont romanisés, ont adopté ce qui avait subsisté des institutions romaines dans la sphère de l'organisation de l'agriculture et peut-être aussi — du moins partiellement — de la vie urbaine, enfin ils ont abandonné l'arianisme au profit du catholicisme. La disparition de la plupart des représentants de l'élite romaine leur avait facilité l'imposition au reste de la population romane de leur propre conscience ; bientôt les descendants des Romains vivant dans le Royaume des Longobards allaient

---

*studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, Spoleto 1958, t. II, pp. 541 - 585.

<sup>18</sup> C. G. Mor, *Lo stato longobardo nel VII secolo*, in: *Caratteri del secolo VII...*, t. I, pp. 271 - 307; E. Sestani, *La composizione etnica della società in rapporto allo svolgimento della civiltà in Italia nel secolo VII*, *ibidem*, t. II, pp. 649 - 677; O. Bertolini, *Roma e i Longobardi*, Roma 1972.

s'appeler Longobards, Lombards. Les ambitions des rois longobards, prétendant dans leurs titres au pouvoir sur toute l'Italie, devaient provoquer le rétrécissement paradoxal de la notion d'Italie à leur seul Etat. Rome se trouvait hors de cette Italie : au XI<sup>e</sup> siècle encore on écrivait sur Grégoire VII qu' « ayant passé quelques jours en Italie il revint à Rome ». Au cours des VII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles, on peut donc parler de la formation d'une conscience nationale longobardo-italienne distincte. Sa stabilisation se heurtait toutefois à l'histoire romaine partout présente, sans cesse rappelée par les « rénovations » successives de l'Empire romain.

Parmi les peuples établis sur le territoire de l'Empire, les Francs devaient faire la carrière la plus grande<sup>14</sup>. En dépit du bas niveau de leur culture, ils trouvèrent grâce à l'adoption précoce du catholicisme l'appui de la société romane de la Gaule contre leurs rivaux visigoths et burgondes. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, Grégoire de Tours, un aristocrate gallo-romain, sans s'identifier aux Francs, reconnaissait en eux les maîtres légitimes du pays. Les Francs possédaient une forte conscience tribale, teintée de messianisme, connue ne serait-ce que du fameux prologue de la Loi Salique : leurs co-habitants gallo-romains leur avaient ajouté le mythe de l'origine à partir des Troyens, par quoi ils devenaient les frères des Romains issus d'Enée, ce qui avait une signification peu banale pour l'intégration des deux groupes ethniques. Si l'Etat des Francs s'était limité à la Gaule, rien n'aurait fait obstacle à la naissance précoce de la nation franque, surtout à partir du moment où tous les habitants libres du moins de la partie nord de la Gaule avaient commencé à s'appeler Francs. Cependant, Clovis avait déjà atteint par ses conquêtes la rive

---

<sup>14</sup> G. Kurth, *Etudes franques*, t. I - II, Paris 1919; F. Petri, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze*, Bonn 1937; F. Lot, *Naissance de la France*, Paris 1948; E. Ewig, *Volkstum und Volksbewusstsein im Frankenreich des 7. Jahrhunderts* in: *Caratteri del secolo VII...*, t. II, pp. 587 - 648; E. Zöllner, *Die politische Stellung der Völker im Frankenreich*, Wien 1950; M. H. Serejski, *Idea jedności karolińskiej. Studium nad genezą wspólnoty europejskiej w średniowieczu* [*L'idée d'unité carolingienne. Etude sur la genèse de la communauté européenne au Moyen Age*], Warszawa 1937.

droite du Rhin, et ses successeurs ont conquis ou se sont soumis toutes les tribus germaniques jusqu'aux avant-postes slaves.

Ainsi les Francs s'étaient à nouveau trouvés au centre d'un empire, ce qui surpassait leurs possibilités d'unification. Chacune des tribus germaniques successivement soumises avait sa propre tradition, ses lois et sa patrie qu'elle défendait contre les Francs ; le séparatisme burgonde s'était ravivé ; à l'ouest les Bretons refusaient de devenir « Francs » ; les habitants de l'Aquitaine qui, tout d'abord, avaient volontiers substitué le gouvernement des Francs à la domination des Visigoths, ont commencé à partir du VII<sup>e</sup> siècle à se séparer, formant avec le temps une communauté secondaire d'une coloration ethnique de plus en plus manifeste, tendant à la distinction politique.

En dépit de leur forte conscience tribale, les Francs eux-mêmes subissaient une division de plus en plus nette en ceux qui s'étaient romanisés et en ceux qui avaient gardé la langue germanique. Si nous ajoutons à cela que la notion de « Francs » et de « France » était souvent étendue à l'ensemble de l'Etat et à tous ses habitants libres, et que le messianisme franc voyait qu'il appartenait à sa tribu de réunifier le christianisme et de le défendre, nous comprendrons que le processus de formation de la nation franque devait subir un fléchissement, accompagné du morcellement de l'Etat. Laissons de côté le problème de savoir ce qui avait été la cause première de la catastrophe : est-ce que le morcellement a entraîné le relâchement des liens entre les différents groupes des Francs, ou est-ce que l'absence de liaison entre ces derniers avait rendu possible la dislocation. On ne doit toutefois pas oublier que la tradition de l'unité franque à l'instar de l'unité gothique en Espagne, avait persisté sous des formes diverses et s'était trouvée à la base de nombreux programmes politiques, même dans l'histoire la plus récente.

Au moment du traité de Verdun en 843, les Francs orientaux et occidentaux ne se rendaient pas compte que c'était le moment de la séparation et non une répartition momentanée des compétences souveraines de trois frères : quand cependant quarante ans plus tard ils ont tenté de s'unir à nouveau, il était apparu que la séparation avait été définitive<sup>15</sup>. L'idée de l'unité était le plus

<sup>15</sup> *Der Vertrag von Verdun. Neun Aufsätze zur Begründung der euro-*

longtemps entretenue par la *Francia media* ou le *Regnum Lotharii*, cette partie transitoire qui recherchait sa place une fois dans l'Etat oriental, une autre fois dans l'occidental, et était fortement liée avec la tradition carolingienne<sup>16</sup>.

Le substrat linguistique n'était pas, il est vrai, pris en considération en tant que critère de la division à Verdun, mais avait une signification peu négligeable pour la direction de l'évolution ultérieure des royaumes oriental et occidental. Le royaume occidental, non dépourvu entièrement de population germanique et ayant une aristocratie usant encore pour une grande part de la langue franque, avait cependant affaire à la supériorité de la population romane et subit, sauf la Flandre et la Bretagne, une romanisation complète. Les Carolingiens français connaissaient jusqu'à la fin la langue franque (c'est-à-dire germanique); le protoplaste de la nouvelle dynastie en revanche, Hugues Capet, ne savait pas se servir de cette langue malgré son origine alémanique et sa mère-Allemande. Les écrivains ecclésiastiques commencèrent à partir du IX<sup>e</sup> siècle à se servir, pour distinguer les deux royaumes, des noms classiques de Gaule et de Germanie, quoique non d'une manière conséquente (ce qui provoque aujourd'hui des malentendus)<sup>17</sup>. La situation s'est clarifiée au X<sup>e</sup> siècle quand les Carolingiens du royaume occidental ont pris le titre de *rex Francorum*, soulignant par là que ce sont eux les héritiers de la tradition franque et non les ducs saxons qui s'étaient rendus maîtres du trône du royaume oriental. Ces derniers étaient à l'origine — en la personne de Henri I — défavorables à la tradition du règne des Francs sur les autres tribus germaniques à l'est du Rhin, raison pour laquelle ils se servaient rarement du titre « franc ». Otton I, il est vrai, devait à nouveau renouer avec la tradition franque, se faisant couronner à Aix-la-Chapelle en costume franc, mais finalement le titre, nouveau et plus

päischen Völker- und Staatenwelt, éd. Th. Mayer, Leipzig 1943, G. Tellenbach, *Die Entstehung des Deutschen Reiches*, 3<sup>e</sup> éd. München 1947; L. Halphen, *Charlemagne et l'Empire Carolingien*, Paris 1949; H. Fichtenau, *Das Karolingische Imperium. Soziale und geistige Problematik eines Grossreiches*, Zürich 1949; F. Lot, *Naissance...*

<sup>16</sup> E. Hlawitschka, *Lotharingien und das Reich an der Schwelle der deutschen Geschichte*, Stuttgart 1968.

<sup>17</sup> M. Lügge, *Gallia und Francia im Mittelalter. Untersuchungen über den Zusammenhang zwischen geographisch-historischer Terminologie und politischen Denken vom 6. bis 15. Jahrhundert*, Bonn 1960.

éclatant, d'empereur romain devait reléguer dans l'ombre les autres.

Les ambitions des derniers Carolingiens et leur titre altier avaient des conséquences étendues dans le monde des idées. Au résultat de l'emploi du titre de roi des Francs, ce nom devait se généraliser pour désigner leurs sujets et limiter le nom de Francia au royaume occidental. Le titre *rex Francorum* passa des Carolingiens à leurs successeurs les Capétiens qui renouaient ainsi avec la tradition historique des Francs et, avec le temps, avec la dynastie carolingienne elle-même dont, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, ils tendaient à tirer leur origine<sup>18</sup>.

Si le nom *Regnum Francorum* englobait tout l'héritage de Charles le Chauve, Francia en revanche ne concernait que sa partie du nord (sans la Bourgogne et l'Aquitaine), diminuée d'ailleurs de la Bretagne et de la Normandie érigées en unités indépendantes. La Francia c'était le territoire couvert autrefois, au déclin du V<sup>e</sup> siècle, par la colonisation des Francs. Ces mêmes Francs, depuis longtemps romanisés, ont transmis à la nouvelle collectivité ethnique en formation l'ensemble de la tradition franque, y compris le mythe troyen, le messianisme et la légende carolingienne. Pour eux, la continuité ethnique depuis les Francs de Clovis, ou plutôt du légendaire Faramond, jusqu'aux Francs à l'aide desquels Dieu enlevait aux infidèles la Terre sainte, n'avait aucune lacune ni aucun glissement. Y croyaient les rois qui devaient confirmer les privilèges octroyés par leurs aïeux — Dagobert et Clotaire.

Souvent on souligne les mérites des Capétiens dans la construction de la France : élargissement du domaine royal et soumission des vassaux du roi jusque-là indépendants, ce qui était évidemment aussi un élargissement de la notion de France : grâce à cela, Philippe-Auguste pouvait au début du XIII<sup>e</sup> siècle substituer au titre traditionnel de *rex Francorum* celui de *rex Franciae*. L'on savait dès ce temps que Francia désignait tout son Etat<sup>19</sup>. L'autorité du roi de France en tant que « roi très chrétien »,

<sup>18</sup> K. F. Werner, *Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung des Reditus regni Francorum ad stirpem Karoli*, «Welt als Geschichte», 12, 1952, pp. 203 - 226.

<sup>19</sup> B Guenée, *Etat et nation en France au Moyen Age*, «Revue Historique», 237, 1967, pp. 17 - 30.

construite par l'Eglise française, doté par Dieu d'une grâce particulière : l'onction au moyen du saint chrême envoyé par le Saint-Esprit et le don miraculeux de guérir, descendait sur toute la nation<sup>20</sup>. Il faut cependant se souvenir que la conscience des Français (à l'origine uniquement du nord de la France !) se formait aussi indépendamment de la dynastie. Vivante était la tradition carolingienne conservée dans les chants chevaleresques que, en dépit de l'éclatante thèse de Joseph Bédier, on ne peut reconnaître comme une oeuvre de clercs du XI<sup>e</sup> siècle ; vivante était la conviction sur la supériorité des « Francs » par rapport aux voisins rustres, tant sous le rapport moral (vertus chevaleresques, fidélité à l'Eglise) que culturel (épanouissement de l'érudition, des arts). Le messianisme franc avait trouvé de nouveaux échos au sein de « la fille aînée de l'Eglise » porteuse de l'esprit des croisades, mais il se doublait de l'amour de la patrie, de « douce France », déclarée avec une si grande ardeur dans la Chanson de Roland et autres chansons de geste. A cela il faut ajouter l'amour de la langue française qui « est la plus délectable à lire et à oïr que nule autre », comme l'avouaient même les étrangers (Martino da Canale).

La conscience nationale française renouait directement avec la tradition franco-carolingienne, en la transformant dûment. Il était évident pour les Français que Charlemagne parlait français, et s'il régnait également en Allemagne, c'est parce qu'il l'avait conquise au moyen de ses valeureux chevaliers : « cels de France, qui les regnes conquierent ». Charlemagne était empereur à Rome — c'est donc à ses successeurs, les rois de France, qu'appartient de droit la couronne impériale ; les empereurs allemands sont des usurpateurs.

Jusqu'où s'étendait la conscience nationale française ? Il semble qu'elle englobait une partie considérable des Français, non seulement le clergé et la chevalerie, mais à coup sûr également la bourgeoisie, peut-être aussi une certaine partie de la paysannerie. La conscience d'être Français n'entraînait cependant pas nécessairement le patriotisme français ni même la reconnaissance de la

---

<sup>20</sup> J. R. Strayer, *France, the Holy Land, the Chosen People, the Most-Christian King*, in: *Action and Conviction in Early Modern Europe. Essays in Memory of E. H. Harbison*, Princeton 1969, pp. 3 - 16.

supériorité du lien national par rapport au régional. La fidélité au duc ou même au roi anglais (qui parlait aussi français et appartenait à l'aire de la culture française) était pour leurs vassaux plus importante que l'appartenance nationale. Il faut aussi ajouter que les « Provençaux », habitants de l'Aquitaine, ne se considéraient pas aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles comme des Français et étaient en cours de formation de leur propre conscience nationale quand ils furent conquis par les Français du nord.

Autres étaient les chemins empruntés par le développement de la conscience nationale dans l'ancien Etat franc de l'est qui, jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, n'avait même pas de nom officiel. L'hégémonie des Francs, difficilement supportée par les Bavares, les Saxons, les Souabes et les Thuringiens, avait disparu en 919 ; les dangers extérieurs, la politique de l'Eglise visant à maintenir l'unité, la force enfin et l'énergie du nouvel hégémone, le duc de Saxe, avaient décidé de l'existence du royaume appelé au X<sup>e</sup> siècle royaume des Francs et des Saxons, ou du nom d'une de ces tribus, ou enfin du nom géographique de Germanie. Les rois de la dynastie saxonne avaient réussi avec l'aide de l'Eglise à consolider le royaume, ce qui avait renforcé les liens de plus en plus serrés depuis le IX<sup>e</sup> siècle entre les tribus<sup>21</sup>. Ils avaient pour élément important la langue commune qui, dès l'époque des Carolingiens, avait été portée au rang de langue littéraire. La *lingua theodisca* — langue populaire des Francs, différente du latin et de la *lingua rustica romana*, était devenue une appellation qui — encore un paradoxe — était promue au nom d'une nation<sup>22</sup>.

<sup>21</sup> Cf. E. Müller-Mertens, *Regnum Teutonicum*; W. Eggert, *Das ostfränkisch-deutsche Reich...*; G. Tellenbach, *Die Entstehung...*; M. Lintzel, *Die Anfänge des Deutschen Reiches*, München und Berlin 1942; *Die Entstehung des Deutschen Reiches* (recueil d'articles), éd. H. Kämpf, 3<sup>e</sup> éd., Darmstadt 1971; H. Beumann, *Die Bedeutung des Kaisertums für die Entstehung der deutschen Nation im Spiegel der Bezeichnungen von Reich und Herrscher*, in: *Nationes I: Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter*, Sigmaringen 1978, pp. 317 - 365; C. Brühl, *Die Anfänge der deutschen Geschichte*, Wiesbaden 1972.

<sup>22</sup> Le meilleur guide dans la discussion sur ce processus est le recueil d'articles *Die Volksname Deutsch*, éd. H. Eggers, Darmstadt 1970; en outre: H. Thomas, *Regnum Teutonicorum-Diutiskono richi? Bemerkungen zur Doppelwahl des Jahres 919*, «Rheinische Vierteljahrsblätter», 40, 1976, pp. 17 - 45; K. H. Rexroth, *Volkssprache und werdendes Volksbewusstsein im ostfränkischen Reich* in: *Nationes I...*, pp. 275 - 315; W. Schroeder, *Zum Verhältnis von Lateinisch und Deutsch um das Jahr 1000*, *ibidem*, pp. 425 - 438.



Dans la discussion qui s'est déchaînée sur la chronologie de ce processus, je représente une position sceptique par rapport aux tentatives d'une datation précoce de l'apparition de ce nom national. Pour Gotschalk d'Orbais, les *Theodisci* c'est seulement ceux qui emploient la langue germanique et non les Allemands. Une grande importance dans le processus des modifications de ces noms est incombée à l'identification des *Theodisci* aux antiques Teutons (*Theutonici*), circonstance qui rendait possible la création de l'unité nationale par la déduction de toutes les tribus allemandes des Teutons. C'était cependant un processus lent, accompli tout d'abord dans les cabinets des savants et non dans les couches les plus larges de la société : les *Deutsche* ont apparu plus tard que les Teutons. Notker Labeo, le traducteur de la littérature classique en allemand au déclin du X<sup>e</sup> siècle, écrivant en allemand sur sa nation, s'était exprimé : *wir Theutones*. Il n'avait donc pas encore sous la main dans l'emploi de la langue le mot *Deutsche* et devait se servir du terme latin.

La puissance croissante et les succès du royaume ont plus vite favorisé l'attachement à ce royaume et le patriotisme que l'apparition de la nouvelle appellation. Eckhard Müller-Mertens a prouvé — à mon sens suffisamment — que la mention des *Annales Iuvavenses maximi* à la date de 920 sur le *Regnum Teutonicorum* n'est pas une notice contemporaine et que le nom *Regnum Teutonicorum* ou *Teutonicum* est apparu tout d'abord en Italie à la charnière des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, pour se généraliser seulement dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle en Allemagne. En revanche l'attachement à l'Etat et le souci de son intégrité est sensible déjà dans les oeuvres littéraires de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle — dans la chronique de Widukind, dans *Vita Brunonis* de Ruotger. Quant à Brun de Querfurt, avec son *Theutonum tellus*, ses termes de *delectabilis* et *desiderabilis Germania*, il peut être reconnu comme un patriote allemand à part entière. Les *Teutones* chez lui c'est déjà la désignation commune de tous les Allemands. Ils se distinguent par une langue commune (de là les Allemands c'est, pour Otton III, *sui linguatici*) et des traits nationaux (*magnanimitas*). Il semble que la charnière des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles est une période d'un bond, d'un accroissement subit et rapide de la conscience nationale de l'élite sociale. Les mêmes

manifestations de la conscience relevées chez Brun se laissent percevoir chez son contemporain Thietmar et, quelque peu plus tard, chez Adalbold d'Utrecht <sup>23</sup>.

Le processus de formation de la conscience nationale allemande était entravé par le fait que l'Etat, qui n'avait pas encore pris le caractère « allemand », s'était trouvé mêlé dans la large structure de l'empire englobant également l'Italie et la Bourgogne et plongé dans l'idéologie universaliste chrétienne. Les empereurs se considéraient comme les successeurs d'Auguste et de Trajan et, dans les catalogues, était noté le numéro d'ordre à compter depuis Auguste. Même avant le couronnement impérial ils portaient le titre *rex Romanorum* et non *Teutonicorum*. Le règne en Italie et la tendance à sa réunification suscitaient des difficultés toujours nouvelles et faisaient négliger les affaires allemandes, mais surtout des concessions au profit des ducs et autres grands seigneurs féodaux en échange de contingents nécessaires au-delà des Alpes.

La force des facteurs particularistes s'accroissait. Les rois-empereurs avaient réussi, il est vrai, à disloquer les anciennes principautés tribales, mais sur leurs décombres se formaient de nouveaux territoires dont le caractère distinctif se fortifiait dans les combats contre les voisins. Certains de ces territoires se faisaient, par la conquête des terres slaves voisines, de vastes domaines où les souverains jouissaient d'une pleine indépendance. En Allemagne elle-même, les empereurs de la dynastie des Hohenstaufen étaient forcés de renoncer à des régales toujours nouvelles et aux droits royaux souverains au profit des seigneurs territoriaux.

Les vieux séparatismes tribaux acquièrent des forces nouvelles dans les cadres modifiés. Les dialectes différenciés des tribus

<sup>23</sup> C'est à ce moment justement que C. Brühl (cf. note 21) est enclin à commencer l'histoire de l'Allemagne: il considère Henri II comme le premier roi allemand (et cela avec des limitations); il traite la période des Otton comme une continuation de l'époque franque, de l'Etat franc de l'est. E. Müller-Mertens en revanche considère qu'au temps de la querelle des investitures seulement s'était cristallisée la conscience nationale allemande, et le concordat de Worms de 1122 avait été le moment où s'était dégagée l'Allemagne de l'amalgame nébuleux qu'avait été le *Regnum-Imperium* des Otton et des Henri (*Regnum Teutonicum...*, pp. 375 et suiv.); cf. aussi son ouvrage le plus récent, *Die Reichsstruktur im Spiegel der Herrschaftspraxis Ottos des Grossen*, Berlin 1980, pp. 68 et suiv.

(y compris les dialectes formés au résultat de l'installation des Allemands de diverses tribus sur les territoires autrefois slaves) et les coutumes juridiques différentes servirent à partir du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle à la construction dans les nouveaux territoires de nouvelles consciences régionales. A côté des Bavaois, des Thuringiens et des Saxons divisés en plusieurs groupes, des Francs et des Souabes, on voit apparaître la conscience du caractère distinct des Brandebourgeois, des Mecklembourgeois, des Autrichiens, des Poméraniens allemands. Ces territoires, se muant en Etats de plus en plus indépendants, défendant les intérêts de la dynastie locale comme, dans une certaine mesure, de ses sujets, contre les formations voisines analogues, acquéraient les traits de la durabilité et, dans des conditions favorables, pouvaient devenir un point de départ pour la formation de nations distinctes. C'est ce qui s'est définitivement produit avec les territoires nord-ouest (Hollande), il en était ainsi avec les Suisses, il pouvait en être de même avec les Autrichiens ou les Bavaois.

Ceci ne veut pas dire que la conscience nationale allemande ait disparu. La période des Hohenstaufen avec leurs succès militaires, l'épanouissement de la culture, entre autres littéraire en haut-allemand, le développement des liens économiques, s'est exprimée par l'approfondissement et l'élargissement de la conscience nationale. Les expéditions militaires en Italie traitée comme une conquête appartenant de droit non seulement à l'empereur mais aussi à ses chevaliers d'outre-Alpes, les conquêtes des territoires slaves, la part prise aux croisades, faisaient prendre conscience aux Allemands de leur communauté par rapport aux étrangers et brossaient une vision messianiste des tâches de leur nation envers le christianisme. Ces tâches devaient consister en l'exercice de la suprématie politique et en la défense du christianisme à l'extérieur ; elles avaient pour symbole la couronne romaine aux mains des rois allemands.

Un paradoxe encore. La politique italienne des empereurs, qui épuisait leurs forces et affaiblissait de plus en plus leur position en Allemagne, était au XII<sup>e</sup> siècle — et même plus tard — un élément important de la conscience allemande. Il y avait peu d'Allemands enclins à renoncer à la vision de la Rome dorée quoiqu'il y en ait beaucoup qui comprenaient les dangers

découlant de l'accroissement de la puissance des ducs. Dans le moyen et le bas clergé, dans la chevalerie de rang inférieur, dans les villes, continuait à se développer le patriotisme allemand qui prenait de l'éclat dans les vers politiques de Walter von der Vogelweide et que soutenaient les discours politiques de Jordan d'Osnabrück et d'Alexandre von Roes. C'était un patriotisme qui, dans des conditions appropriées, aurait pu s'opposer au particularisme, mais de telles conditions n'avaient pas encore apparu aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Deux facteurs ont joué un rôle décisif dans le développement de la conscience nationale en Italie : l'Etat longobard et la tradition romaine<sup>24</sup>. Le premier n'avait pas disparu avec la conquête de Charlemagne : ses structures avaient subsisté sous le règne des Carolingiens et, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, le royaume d'Italie était à vrai dire une continuation de l'ancienne monarchie longobarde, y compris les tendances à la réunification de l'Italie. Après la subordination du royaume aux empereurs de la dynastie saxonne, les seigneurs longobards tendaient pendant une période prolongée à recouvrer l'indépendance et à placer sur le trône de Pavie un roi non allemand. Si ces traditions longobardes d'indépendance ont disparu ou plutôt ont changé de forme, c'était au résultat du rayonnement accru des traditions romaines.

Les terres italiennes restées au pouvoir de Byzance perpétuaient leur appartenance à l'Imperium Romanum avec ses tendances cosmopolites et universalistes chrétiennes. La montée du sentiment d'étrangéité par rapport à l'Empire grécisé relâchait les liens encore existants ; la dispersion des villes et des contrées qui reconnaissaient encore l'autorité de l'empereur de Constantinople

<sup>24</sup> G. Volpe, *Italia che nasce*, Firenze 1969; W. Goetz, *Die Entstehung der italienischen Nationalität*, et idem, *Das Werden des italienischen Nationalgefühls*, reproduit dans son *Italien im Mittelalter*, t. I, Leipzig 1942, pp. 6-69, 61-124; F. Schneider, *Rom und Romgedanke im Mittelalter*, München 1926; P. E. Schramm, *Kaiser, Rom und Renovatio*, t. I-II, Leipzig und Berlin 1929; E. Kantorowicz, *Kaiser Friedrich der Zweite*, 3<sup>e</sup> éd., Berlin 1931; A. Buck, *Zur Geschichte des italienischen Selbstverständnisses im Mittelalter*, in: *Medium Aevum Romanicum. Festschrift für Hans Riehnfelder*, München 1963, pp. 63-77; idem, *Dante und die Ausbildung des italienischen Nationalbewusstseins* in: *Nationes I...*, pp. 489-503; M. Handelsman, *System narodowo-polityczny Coli di Rienzo* [Le système national politique de Cola di Rienzo], in: idem, *Sredniowiecze polskie i powszechnie, Wybór pism*, Warszawa 1966, pp. 233-327.

rendait impossible leur fusion en une entité qui s'opposerait à la fois à Byzance et aux Longobards. Au lieu de cela il s'est formé un ensemble de villes autonomes et de provinces aspirant à l'autonomie, dont chacune résolvait à sa façon ses problèmes intérieurs et la défense contre l'ennemi. A cette structure s'étaient adaptés les duchés longobards du sud de l'Italie, indépendants de fait depuis longtemps et formellement depuis la disparition de l'hégémonie carolingienne. En Italie du sud se sont tout d'abord développés le particularisme et les patriotismes locaux avec une tendance de généralisation dans les villes de l'Italie du nord après l'effritement du pouvoir royal dans cette partie du pays.

Outre ces structures, il y avait Rome dont la population gardait nettement la conviction de la grandeur de sa communauté, de ses droits spéciaux et de sa vocation. Les traditions de la grandeur de Rome n'y avaient jamais disparu ; on s'attendait toujours à des événements qui restitueraient sa grandeur à la Ville Eternelle. Malheureusement, les traditions romaines étaient aussi un élément de l'universalisme papal et impérial. Tous deux renouaient avec ces traditions : Rome de St Pierre et des autres martyrs, ou Rome des Empereurs. Les grands de Rome en revanche et la plupart des habitants remontaient souvent, dans la recherche de la tradition, jusqu'aux temps de la République : de là les titres « sénateurs », les initiales SPQR, de là les projets de reconstruction du Capitole en tant que siège des autorités.

Rome ne pouvait cependant devenir le centre de la réunification de l'Italie, car ses habitants se trouvaient en opposition permanente par rapport aux « Lombards », traditionnellement haïs, les descendants des envahisseurs. Seuls les empereurs intervenaient en qualité de promoteurs de la réunification de l'Italie mais en même temps ces mêmes empereurs étaient les commandants des armées pillardes d'au-delà des Alpes, des « barbares » allemands. L'Italie haïssait les barbares et les incursions allemandes des X<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles étaient pour elle une continuation des « invasions barbares » du V<sup>e</sup> siècle inondant la Péninsule.

Au XI<sup>e</sup> siècle, la Lombardie et la Toscane ont subi un processus significatif. Dans leur lutte mettant aux prises les communes urbaines et les grands, représentant les traditions longobardes du Royaume d'Italie, les villes adoptèrent les traditions romaines,

rejetant en même temps les longobardes en tant que celles des envahisseurs. Chaque grande ville se rappelait dès lors qu'elle avait été fondée par les Romains, chacune se considérait comme une héritière et une continuatrice de Rome, même comme une « Rome Nouvelle ». Ceci concerne dans une mesure égale Pise comme Sienne et Florence, Milan, Mantoue ou Vérone.

La tradition romaine commença à nouveau à être commune et la présence des ruines romaines dans toute l'Italie aidait à l'enracinement de l'idéologie qui s'y rattachait. A partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle fait son apparition le mot d'ordre de coopération des Italiens (*Itali*, *Italici*) contre les interventions de plus en plus insupportables d'au-delà des Alpes. La Ligue Lombarde, si faiblement consolidée qu'elle ait été et divisée par des intérêts contradictoires, avait pour la première fois opposé aux barbares des Italiens. Les partisans de la réunification avaient appuyé jusque-là les efforts des empereurs. Depuis les temps des Otton jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, on trouve des patriotes italiens qui voyaient dans les empereurs les souverains naturels de l'Italie qu'il fallait aider dans leurs efforts pour la réunification du pays. Dans ce contexte, l'Italie devait cependant être uniquement le centre de l'Empire chrétien restauré ; on était incapable de distinguer la patrie italienne en tant qu'entité particulière. C'est Grégoire VII qui, en séparant nettement le Regnum Teutonicum de l'Italie a posé des assises nettes du caractère distinct de la Péninsule. La Ligue Lombarde, en accordant son appui à Alexandre III, a su aller plus loin que le pape et départager les intérêts du pays d'avec la politique du pape. Depuis, les *Tedeschi* devaient toujours être des envahisseurs. D'une manière analogue d'ailleurs étaient traités au XIII<sup>e</sup> siècle les Français.

Avant que le danger allemand n'ait été remplacé par le français, est intervenu un épisode qui a aidé à la cristallisation de la conscience italienne. Frédéric II, empereur, d'origine allemande par son père, il est vrai, mais ne pouvant passer en Italie pour un étranger, a entrepris le combat pour la réunification du pays, luttant aussi bien contre le particularisme des villes que contre la papauté, principal facteur entravant la réunification de la Péninsule. Grâce à Frédéric, l'Italie du sud et la Sicile, vivant jusque-là d'une vie distincte, ont été associées à la cause de toute

l'Italie, Frédéric a appelé tous les Italiens — les considérant comme des descendants des Romains ou tout simplement des Romains — à coopérer à la reconstruction de l'Empire qui aurait Rome pour centre. L'Empire pour lui c'était l'Italie dotée d'un rôle hégémonique dans le monde chrétien. Il faut aussi mentionner le rôle de Frédéric dans la création de la première langue italienne de la poésie.

Dante, qui a placé Frédéric en enfer, a cependant été le continuateur de sa pensée politique. Se rendant toutefois compte de l'irréversibilité des processus historiques, il n'a pas appelé les Italiens du nom de Romains et, tout en admirant la perfection du latin, il reconnaissait la nécessité d'écrire en italien et s'émouvait à la beauté de cette langue dont le développement avait été retardé — en comparaison avec les langues des nations voisines — par la conviction de la « romanité » des Italiens dont le latin devait être la langue naturelle. L'Italie était pour Dante un objet d'amour et d'attachement des Italiens dans leur entité, et il traitait les luttes entre les Etats italiens de combats fratricides. Aussi, en dépit des thèses sur le cosmopolitisme de l'auteur de la *Divine Comédie*, je considérerais ses oeuvres comme un couronnement de l'étape de la formation de la conscience nationale italienne.

J'ai esquissé ci-dessus trois voies différentes de formation de la conscience nationale, partageant en commun le même point de départ : toutes trois avaient leur origine dans la division de la monarchie de Charlemagne, sauf que la voie italienne n'avait pas renoué avec la conscience franque. Il est temps de ramasser les observations sur les mécanismes de formation des nations médiévales. Je me permettrai d'invoquer ici d'autres exemples encore, qui dépassent l'Europe carolingienne.

La nation médiévale naît en principe comme une collectivité constituée par l'Etat. Cette collectivité, ou plutôt ses couches supérieures, politiquement conscientes, deviennent une nation quand elles sont unies par une tradition commune (non pas tant l'histoire réelle que le mythe de l'origine commune) et par l'attachement à la patrie, le pays d'établissement, ennobli par une attitude émotionnelle envers ce pays. La tradition, en grossissant la magnificence de l'origine et les faits et gestes des aïeux, aidait à former la conviction sur les tâches spéciales de la nation par rapport à l'hu-

manité, et, en même temps, sur les traits positifs particuliers du caractère national permettant de s'acquitter de ces tâches.

Le noyau de la nation en formation était généralement « la nation politique » ou le groupe réuni autour du pouvoir, assumant la responsabilité pour le destin de l'Etat et interceptant avec le temps, dans une mesure de plus en plus grande, le fardeau du pouvoir. Dans le cadre de ce groupe qui réunissait les couches supérieures du clergé et de la chevalerie, le rôle le plus important est incombé à l'élite intellectuelle qui exprimait dans ses oeuvres l'idéologie nationale et la propageait dans les cercles les plus larges de la société. La portée de cette idéologie était variable ; le sentiment de menace pesant sur l'Etat ou les valeurs nationales engageait dans leur défense les couches les plus larges — sous une forme passive —, la majorité de la chevalerie et la couche supérieure de la bourgeoisie, et dans une certaine mesure seulement et périodiquement, la payssannerie.

A l'élargissement et à l'approfondissement de la conscience nationale servait l'activité de l'Eglise, ou plutôt des cercles du clergé qui, par leur collaboration avec la monarchie ou le groupe au pouvoir, formaient l'idéologie nationale. Les Eglises nationales adoptaient des visages diversifiés et s'efforçaient de les conserver par leur propre législation synodale, par le maintien des pratiques liturgiques distinctes et surtout par le culte des saints nationaux. Ce dernier avait une signification particulière pour la propagation de l'idéologie nationale dans les larges couches sociales : le rôle de symbole national est incombé en France à St Denis, en Espagne à St Jacques (surtout en Castille), en Pologne à St Stanislas. L'absence de culte national commun en Allemagne et en Italie approfondissait à n'en pas douter les difficultés dans le développement de la conscience nationale dans ces pays. Dans de nombreux pays de l'Europe centrale, du nord et de l'est, le saint national était un membre canonisé de la dynastie régnante. Les chroniqueurs considéraient comme quelque chose d'évident l'aide du saint national dans les batailles décisives (St Venceslas pendant la bataille de Chlumec, St Stanislas à Grunwald, etc.)<sup>25</sup>.

<sup>25</sup> G. M. Spiegel, *The Cult of Saint Denis and Capetian Kingship*, «Journal of Medieval History», 1, 1975, pp. 43 - 69; F. Graus, *Der Heilige als Schlachtenhelfer. Zur Nationalisierung einer Wundererzählung in der*



Le symbole national qui retenait les sentiments nationaux et religieux à la fois, étaient les reliques des saints nationaux : restes de leur dépouille mortelle ou seulement objets leur ayant prétendument appartenu (la lance de St Venceslas). Souvent devenaient symboles nationaux des objets liés aux héros laïcs : Oriflamme et Joyeuse — l'étendard et l'épée de Charlemagne en France, ou la couronne royale, ou encore le trône sur lequel s'accomplissait l'intronisation des souverains<sup>26</sup>.

A mesure qu'apparaissait la littérature dans les langues vulgaires, que celles-ci devenaient d'usage courant dans les chancelleries et les églises, la langue pouvait devenir un des critères d'appartenance nationale et même un objet d'amour et d'attachement. La langue littéraire se superposait aux dialectes de la langue parlée, les documents et les actes des tribunaux estompaient les différences régionales ; par cette voie pouvait intervenir l'identification de la langue et de la nation dans la terminologie européenne à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le droit en revanche, autrefois un des principaux éléments de la conscience tribale, était devenu plutôt un obstacle à la formation de la nation et un pilier du particularisme.

Dans le courant des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles s'était constitué un ensemble de nations européennes qui, en principe, a subsisté jusqu'à aujourd'hui. Il ne faut cependant pas oublier que les processus formateurs de la conscience nationale en Espagne et en Italie n'étaient pas achevés et que l'apparition de plusieurs nations sur les deux péninsules restait possible. En Grande-Bretagne, trois nations se trouvaient en plein développement alors que la Scandinavie hésitait entre la communauté et le développement continu de la division traditionnelle. Il n'était pas clair ce qui résulterait dans les Pays-Bas, en Prusse ou en

*mittelalterlichen Chronistik*, in: *Festschrift für Helmut Beumann zum 65. Geburtstag*, Sigmaringen 1977, pp. 330 - 348.

<sup>26</sup> H. Meyer, *Die Oriflamme und das französische Nationalgefühl*, «Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen», Phil.-Hist. Klasse, 1930, pp. 95 - 135; L. Loomis-Hibbard, *L'Oriflamme de France et le cri Mont-joie au XII<sup>e</sup> siècle*, « Le Moyen Age », 65, 1959, pp. 469 - 499; J. Déer, *Die Heilige Krone Ungarns*, Wien 1966; R. Schmidt, *Die Einsetzung der böhmischen Herzöge auf den Thron zu Prag*, in: *Nationes I...*, pp. 439 - 463. Cf. aussi le travail de D. Třeštlík cité en note 3.

Livonie ; à l'est, la Russie était en voie de désagrégation en trois communautés ethniques.

Je pense donc qu'il sera bien de terminer ces considérations par la conclusion que, dans le domaine des structures nationales, la réalité actuelle, née au Moyen Age, était le résultat de la réalisation de certaines des possibilités existant au temps dont nous nous occupons. La réalisation de ces potentialités justement et non pas d'autres a été le résultat de la force des liens de tous types qui unissait la communauté donnée, plus importants et plus puissants que d'autres. La nation en effet, pour rappeler Ernest Renan, est une grande solidarité créée par les sacrifices qu'elle a supportés et par ceux qu'elle est décidée de subir encore. Elle suppose l'existence d'un passé commun, mais se réalise dans le temps présent par un fait tangible : le consentement et le désir clairement exprimé de continuer la vie commune<sup>71</sup>.

*(Traduit par Lucjan Grobelak)*

---

<sup>71</sup> E. Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris 1882, p. 27.